

Alfred de Vigny en Charente

par Alain Mazère

*Conférence prononcée à l'Académie d'Angoumois le 6 avril 2013
pour le 150e anniversaire de la mort du poète (17 septembre 1863).*

Vous me voyez très heureux de retrouver l'auditoire fidèle des conférences de l'Académie d'Angoumois pour commémorer, au nom de l'Académie, le 150e anniversaire de la mort d'Alfred de Vigny, sachant que 2013, c'est aussi le 190e anniversaire de son premier contact avec le Maine-Giraud, avec sa « tour d'ivoire » charentaise.

Il est présomptueux d'intervenir sur Alfred de Vigny et la Charente après les travaux fondamentaux déjà menés sur ce thème par quatre membres de l'Académie d'Angoumois : Jules-André Catala, directeur de la *Charente libre* dans les années soixante, Denise Bélanger, notre Chancelier honoraire, Michel Bélanger qui a notamment fait changer la dénomination Champagne-de-Blanzac en Champagne-Vigny, et Alain Lange, président de l'Institut d'histoire de Cognac et du cognaçais. Mais le calendrier de l'histoire littéraire s'impose et l'Académie d'Angoumois se doit d'être présente à ce rendez-vous.

Nous sommes en 1823, sous la seconde Restauration. Le 28 janvier, dans son discours du trône, Louis XVIII annonce une intervention française en Espagne pour soutenir le roi Ferdinand VII. Son neveu, le duc d'Angoulême, reçoit le commandement du corps expéditionnaire. La campagne militaire, très brève, fut un succès qui rendit confiance et courage à la nation française et à son armée réconciliée avec le drapeau blanc. Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, qui avait persuadé le Congrès de Vérone du bien-fondé de cette ingérence, plastronna après la victoire du Trocadero : « Huit ans de paix ont moins affermi le trône légitime que ne l'ont fait vingt jours de guerre. »

Le comte Alfred de Vigny, jeune lieutenant sanglé dans l'uniforme rouge des gendarmes de la Maison du Roi, vit, dans cette aide militaire à l'étranger, l'occasion de s'illustrer enfin sur les champs de bataille. Pour être plus sûr de combattre, il se fit affecter comme capitaine au 55^e régiment de ligne. Il rejoignit ce régiment d'infanterie à Strasbourg, puis descendit avec lui vers les Pyrénées. À l'étape d'Angoulême, Vigny obtint de son supérieur et parent, le colonel Jacques de Montlivault, la permission de quitter momentanément son unité pour

aller visiter sa tante maternelle, Sophie de Baraudin, qui habitait le vieux manoir du Maine-Giraud situé entre Blanzac et Champagne, à six heures de cheval d'Angoulême.

Vigny, *via* ce manoir modeste, va se prendre d'affection profonde pour sa terre de Charente, jusqu'à vouloir y imprimer sa marque de poète paysan et aussi de poète homme politique.

I - POETE ET PAYSAN

Découverte du Maine-Giraud

Vigny n'a encore jamais rencontré sa tante, ni vu ce vieux logis auquel mènent des chemins pierreux, difficilement praticables : au milieu du sentier, dans la forêt de Claix, un gros rocher obstruait le passage et on fut obligé de dételer les chevaux pour passer à bras son cabriolet par dessus l'obstacle. Vigny découvre une bâtisse dont le mauvais état trouve une sorte de compensation dans la qualité de son environnement constitué de bois, de prairies onduleuses et de sources vives enfouies parmi les joncs. « Ce manoir au Maine, nommé Maine-Giraud, note-t-il dans ses *Mémoires*, est posé sur une petite colline comme sur un piédestal formé d'un seul roc. Une pelouse de verdure épaisse recouvre le dos arrondi de ce rocher, jusqu'au pied des murailles grisâtre. Deux chemins creusés dans la pierre et bordés de haies épaisses et de grands ormeaux tombent au pied de cette petite montagne que gravit la longue avenue. Les clématites, les lilas et les vignes sauvages forment de hauts buissons qui s'entrelacent avec les ruines des grands ormes et accompagnent les passants de leurs ombres et de leurs parfums jusqu'aux piliers du portail. » Du pur style romantique.

De plain-pied, la demeure est toutefois coupée en son milieu par une petite tour octogonale qui lui donne son air féodal. « J'entrais dans ce vieux manoir de mes pères maternels, isolé au milieu des bois et des rochers, rapporte le poète dans son *Journal*. (...) Je fus épris par son aspect mélancolique et grave ; en même temps, je me sentis le cœur serré à la vue de ses ruines. Le souffle de la Terreur avait traversé cette demeure, mais sans pouvoir la déraciner. » Vigny exagère ; il ne cessera de présenter le Maine-Giraud comme une propriété immémoriale de sa famille (« Mes pères aimaient ce château féodal. ») alors qu'en réalité, la propriété avait été acquise seulement 55 ans plus tôt, par son grand-père Didier de Baraudin, le 24 mars 1768.

La mère d'Alfred de Vigny, née Marie-Jeanne Amélie de Baraudin, apparentée au navigateur Bougainville, vécut au Maine-Giraud pendant son enfance, avant son mariage en 1790 avec le capitaine Léon-Pierre de Vigny, vieil officier

courbé par ses blessures de la guerre de Sept-Ans : « je touchais ainsi la main qui avait touché celle de Louis XV », écrira son fils Alfred avec émotion. Le manoir entra par la suite dans le patrimoine de sa sœur, Sophie-Elisabeth de Baraudin, chanoinesse de Saint-Antoine de Malte. Celle-ci avait entretenu avec Mme de Vigny une correspondance volumineuse qu'Alfred, enfant, lisait avec ferveur : Sophie de Baraudin ayant le culte des ancêtres, il trouvait dans ses lettres de nouveaux motifs d'être fasciné par son lignage, déjà exagérément embelli par son père et sa mère.

Au milieu du « cirque de collines », Alfred de Vigny se présente devant la gentilhommière « qui a quelque chose d'un couvent ou d'une forteresse », où sa tante l'accueille. « Elle vint seule au-devant de moi, sur les degrés de la tour d'entrée, au bas de l'escalier fait en spirale.

- Mon enfant, me dit-elle en m'embrassant sur le front et sur mes longs cheveux, sois le bienvenu, il y a vingt ans que je t'attends... »

Lorsque Vigny passe la porte d'entrée de l'antique manoir, c'est un sanctuaire qui se présente à ses yeux. Tout ce que la famille de Baraudin compte d'aïeux, de souvenirs, de reliques est ici pieusement rassemblé. L'officier en visite fait la connaissance d'une dame âgée, figée dans ses manières désuètes et ses pensées d'Ancien Régime, de qui il se sent très proche par l'amour du passé. « Là elle était née, écrira-t-il, là elle avait résolu de vivre et de mourir (...). Elle semblait y voir sans cesse passer les ombres des parents qu'elle avait aimés et elle me parlait d'eux comme s'ils l'avaient quittée la veille pour un long voyage. Elle leur faisait des vers, elle copiait leurs portraits (...). Je ne vis jamais personne habiter aussi complètement le passé. »

Au fur et à mesure qu'il avance dans cette demeure charentaise claire et sans grandeur, l'unique héritier de la race remarque les nombreux portraits de lui suspendus par une main pieuse « à toutes les cheminées, à l'embrasure de toutes les fenêtres », et il ressent un peu plus à chaque pas le poids de l'affection démesurée que sa tante – sa « seconde mère » – nourrit à son endroit.

Malgré l'accueil et le cadre qui le séduisent, le jeune officier ne peut s'attarder en Charente : il ne passe que cinq jours de mai 1823 en compagnie de sa tante ; il doit rallier son régiment à Bordeaux. Mais la guerre est finie, marquée par la victoire du Trocadero. Au lieu des aventures guerrières espérées, c'est la vie de garnison qui attend Vigny. Le 55^e de ligne ne franchit même pas les Pyrénées, et Vigny a tout le temps de composer des poèmes – dont *Le Cor* -, puis d'épouser, à Pau, Lydia Bunbury, fille d'un ancien ministre anglais si peu favorable à cette union qu'il s'empressera d'oublier le nom de son gendre. Deux ans plus tard, il étonnera beaucoup Lamartine, qui le reçoit à la légation de France en Toscane - Lamartine qui avait également épousé une anglaise -, en s'écriant : « Au fait, ma fille aussi a épousé un poète français, mais lequel ? »

Dégoûté de la carrière militaire, Vigny démissionne en 1827, année au cours de laquelle, le 7 novembre, sa tante Sophie de Baraudin décède d'une rupture d'anévrisme. Vigny part le 17 novembre régler sa succession. Il loge au Maine-Giraud jusqu'au 13 décembre, dans ce castel délabré au milieu d'un domaine à l'abandon. Au nom de sa mère, héritière de sa sœur Sophie, Vigny fait procéder au bornage des terres, paie les impôts, dresse l'inventaire du maigre mobilier : des fauteuils, une commode en cerisier, une table de jeu de tric-trac, une glace, quinze tableaux, un poêle en faïence, cinq couverts d'argent. Entre deux séances de classement de vieux parchemins et de papiers domestiques, il se repose en buvant du thé, en lisant Shakespeare et en écrivant à son épouse Lydia que la solitude lui pèse.

De retour à Paris, il ne tarde pas à considérer comme encombrante et coûteuse cette vieille gentilhommière angoumoisine qui est, suivant son expression, « une sorte de cheval qu'il nourrit chèrement et qu'il monte une fois en sept ans. » « Les rentes féodales et les prises seigneuriales, prétend-il, lui donnaient beaucoup de valeur et épargnaient presque toute culture. On se promenait à l'ombre des bois et au bord des eaux ; le revenu arrivait tout seul. Il me reste donc de grands bâtiments et un grand parc à entretenir, et des bois que je n'ai pas le courage de couper parce que les vieux arbres ressemblent à de grands-parents, et que leur absence ôterait tout charme à l'habitation. »

Toutefois, malgré les dettes laissées par sa tante Sophie de Baraudin et une offre d'achat de 40.000 francs, Vigny refuse de se séparer du Maine-Giraud. N'ayant pas, pour l'heure, l'intention de s'y installer, il y envoie des malles de livres et cherche, en vain, à affermer les terres.

Arrive l'année 1838, qui va changer la donne, modifier ses sentiments à l'égard du manoir familial. 1838 est pour Vigny une année terrible car ponctuée d'événements tragiques : la mort de sa mère très révéree, la rupture avec sa maîtresse l'actrice Marie Dorval, le déclin de la santé de sa femme : Lydia fera deux fausses couches et n'aura jamais d'enfant ; si gracieuse au moment de son mariage, Lydia est devenue impotente, presque aveugle et collectionne les maladies ; le poète se transforme alors pour elle en inlassable infirmier. Enfin, Vigny s'est éloigné de ses amis Hugo et Lamartine. Aspirant au silence et à la sérénité, au recueillement et à la méditation, il décide de quitter la capitale, lieu de ses malheurs, et prépare son départ pour le Maine-Giraud qui répond à son désir de solitude romantique.

Installation au Maine-Giraud

Le 20 septembre, Alfred et Lydia souffrante sont en voiture sur la route d'Angoulême. Ils roulent toute la nuit à travers la Beauce endormie.

Lydia ne connaît pas le Maine-Giraud, cette « petite forteresse entourée de bois de chênes, d'ormes, de frênes et de vertes prairies rafraîchies par des fontaines et des sources pures ». (*Journal d'un poète.*) À son arrivée, elle s'émerveille de

tout : d'un brin d'herbe, de l'eau chantante, des animaux de la ferme. Vigny, lui, dès le pied posé, entreprend l'aménagement de sa « cellule de moine », cabinet de travail très sobre, exigü et circulaire, situé au sommet de la tour que perce la porte d'entrée du manoir. Le mobilier qu'il commande au menuisier se compose, en modèle réduit, d'un siège en planches pouvant servir de couchette, d'une table, d'un placard avec étagères pour ses livres et d'un coffre incurvé en bois dans lequel le poète empilera archives et œuvres non encore publiées.

Dans la journée, le Solitaire du Maine-Giraud se promène et prend connaissance de l'état de son domaine. Il pose un regard de propriétaire sur les foins, les labours et les vignes, puis rentre s'occuper de Lydia, assiégée par la maladie. Véritable « frère hospitalier » selon son expression, Vigny multiplie les attentions envers son épouse gémissante : il plante des lis et des roses au pied de sa chambre afin que, de son lit, elle puisse sentir leur parfum ; il lui fait la lecture en anglais ; il fait poser des paratonnerres sur les tours car Lydia a peur des orages ; pour lutter contre le froid, il fait tapisser les pièces de boiseries ; il harcèle de lettres inquiètes le docteur Montalembert, médecin à Blanzac.

Il reçoit parfois la visite de sa chère Louise Lachaud, née Ancelot. La mère de la jeune femme : Virginie Ancelot, comédienne puis écrivain, était l'épouse de Jacques Ancelot, auteur dramatique et académicien. Le couple tenait rue de Seine, à Paris, dans son appartement de l'hôtel de La Rochefoucauld, un salon sur lequel Vigny régnait. Le 13 février 1825 naquit au foyer Ancelot une fille, Louise, après un délai qui coïncide avec un congé que Vigny passa à Paris en 1824. Toute sa vie Vigny manifesterà une grande affection à Louise Ancelot - plus tard Mme Lachaud -, sa filleule, la traitant quasiment comme sa fille adoptive et la faisant sa légataire universelle.

Embellissant ses nouveaux pôles d'intérêt, s'intronisant peintre de la nature charentaise, Vigny gère méthodiquement ses quatre-vingt-cinq hectares de bois, de vignes et de champs, surveille les moissons et les vendanges, les récoltes de fruits et légumes, examine les comptes que lui présente son régisseur Philippe Soulet, entretient une correspondance régulière avec son notaire de Blanzac et son banquier d'Angoulême. « Je remplis d'ouvriers les cours, les hangars et les champs, dit-il » ; « Je fais cultiver, défraîchir, bâtir, construire, boiser, peindre et restaurer le vieux manoir. » Il est tout aussi lyrique avec son ami Busoni : « Partout des moissonneurs de Léopold Robert assis sur leurs gerbes, de beaux vieillards aux longs cheveux blancs entourés de leurs vigoureux enfants la serpe à la main, et souriant à leurs grands bœufs chargés d'épis. »

Dans ce cadre campagnard s'exprime un trait du caractère de Vigny, le paternalisme : « Rien de ce qui arrive d'heureux dans notre maison ne peut m'être indifférent », écrit-il à son régisseur. Et il participe au traditionnel feu de

la Saint-Jean, envoie des gratifications et dons en nature à ses fermiers, prend part à leurs fêtes familiales ou à leurs peines, veille à leur santé : « les maladies de leurs enfants viennent quelque fois de leurs logements, dit-il ; je m’amuse à faire parqueter leurs chambres. À quoi serviraient tant de bois de chênes ? » « Couvrez-vous la poitrine de flanelle en travaillant », conseille-t-il. On le voit aussi intervenir pour l’attribution de la médaille de Sainte-Hélène à l’un de ses vieux ouvriers, à qui il fournira des lunettes. L’érudit Léon Séché a pu, en 1900, recueillir directement les souvenirs d’une vieille femme de Blanzac, qui avait été au service des Vigny : « Ah ! le bon monsieur ! quel brave cœur ! nous étions là cinq ou six domestiques, hommes et femmes, au Maine, c’est à qui se serait jeté dans le feu pour lui. (...) Tous les dimanches, après-dîner, surtout l’hiver, il nous rassemblait autour de lui dans la salle à manger, quelquefois même dans la chambre de Madame, pour la distraire quand elle gardait le lit, et il faisait une partie de cartes avec nous, quand il ne nous faisait pas une lecture. »

Le poète charentais : La Mort du loup (1838), La Bouteille à la mer (1846), Les Destinées (1849).

Lorsque tombe le soir, le poète gravit les marches étroites de l’escalier en colimaçon qui mène à son réduit privé. Il s’isole dans sa « tour d’ivoire », selon le mot de Sainte-Beuve et confie alors, pendant de longues veilles, ses pensées quotidiennes, ses poèmes et ses projets aux petits cahiers cartonnés qu’il couvre de son écriture anguleuse et serrée. La nuit, il se sent libre ; il écrit dans « le calme adoré des heures noires », à la lueur des bougies qui « sont un peu mélancoliques comme la vie et se consomment lentement comme nous ». Dans la nuit du 30 au 31 octobre 1838, il compose l’immortelle *Mort du loup*, sur le thème du stoïcisme de l’homme face à sa destinée et à la souffrance.

*Gémir, pleurer, prier est également lâche.
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la voie où le Sort a voulu t’appeler,
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.*

Le décor de cette *Mort du loup*, c’est le paysage qu’observe le poète depuis la lucarne de sa cellule surmontée d’une girouette à ses initiales :

*Les nuages couraient sur la lune enflammée
Comme sur l’incendie, on voit fuir la fumée,
Et les bois étaient noirs jusques à l’horizon.
...Ni le bois ni la plaine
Ne poussaient un soupir dans les airs ; seulement
La girouette en deuil criait au firmament ;
... Et les chênes d’en bas, contre les rocs penchés*

Sur leurs coudes semblaient endormis et couchés.

Sa terre de Charente a des vertus apaisantes qu'il versifie, toujours en 1838 :

*Silence des rochers, des vieux bois et des plaines,
Calme majestueux des murs noirs et des tours ,
Vaste immobilité des ormes et des chênes,
Lente uniformité de la nuit et des jours !
Solennelle épaisseur des horizons sauvages,
Roulis aérien des nuages de mer !*

Vigny s'attache de plus en plus à ce coin de l'Angoumois ; il veut en faire son ancrage terrien, s'y inventer une lignée aristocratique. Il forme le projet de composer un roman historique qui serait intitulé *Le Maine-Giraud*, dont l'action se déroulerait au XVIIe siècle dans son propre manoir et les ruines du château de Blanzac. Malheureusement, il a beau passer au crible ses archives familiales, il ne parvient pas à faire revivre ses ancêtres, ainsi qu'il l'avoue dans *L'Esprit pur* :

*Dans le caveau des miens plongeant mes pas nocturnes,
J'ai compté mes aïeux, suivant leur vieille loi.
J'ouvris leurs parchemins, je fouillai dans leurs urnes
Empreintes sur le flanc des sceaux de chaque Roi.
À peine une étincelle a relui dans leur cendre.
C'est en vain que d'eux tous le sang m'a fait descendre ;
Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi.*

Mais il fait comme si de rien n'était : dans la tour, un cartouche porte la date de construction de 1464, et Vigny, sans vergogne, se considère « du pays depuis six cents ans », ainsi qu'il l'écrit, le 22 décembre 1829, à Camilla Maunoir, sa correspondante anglaise qui a traduit quelques uns de ses poèmes. Le modeste logis est devenu, à ses yeux, « un nid d'épervier », « une forteresse », « un fief héréditaire ». Toutefois, quand le roi Louis-Philippe, au cours d'une conversation, l'interroge sur sa propriété charentaise, il se reprend et fait attention à rester dans le vérifiable : « Sire, c'est un débris qui m'est resté des terres de mes ancêtres (...). Il me vient de mon grand-père, le marquis de Baraudin, amiral dans l'ancienne marine de Louis XVI. » Si Louis-Philippe lui avait demandé des détails, peut-être le poète aurait-il évoqué la campagne charentaise, « ce silence et ce calme qui nous permettent d'entendre notre âme se parler elle-même bien longtemps de suite », et récité ces vers, au parfum hippie ou aux accents écologiques, de *La Maison du berger (Lettre à Éva)* :

*Les bois et les grands champs sont de vastes asiles
Libres comme la mer autour des sombres îles.*

Marche à travers les champs une fleur à la main.

Le 7 novembre 1838 tombe la nouvelle de la mort de son richissime beau-père, qui s'était remarié et avait déshérité ses enfants du premier lit, dont Lydia : Vigny décide de partir pour l'Angleterre défendre les intérêts de sa femme. À Londres, il retrouve un camarade de pension, Alfred d'Orsay, qui lui fait rencontrer maintes personnalités, en particulier le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

De retour en France, Vigny s'installe à Paris. Il y demeure jusqu'en 1846, le temps, après cinq campagnes malheureuses, d'être élu à l'Académie française. Puis, en septembre 1846, le poète revient s'installer pour deux mois au Maine-Giraud où, sous « la voûte gothique », il conçoit *La Bouteille à la mer*, dont le message est dans les derniers vers :

*Le vrai Dieu, le Dieu fort est le Dieu des idées ! (...)
Jetons l'œuvre à la mer, la mer des multitudes,
Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port.*

Retiré dans sa tour, la nuit, Vigny bavarde par correspondance avec son petit cercle : son ami Philippe Busoni, sa cousine la vicomtesse Alexandrine du Plessis, son amie anglaise Camilla Maunoir, sa quasi fille adoptive Louise Lachaud, sa tendre amie Mme Holmès, son éditeur M. Charpentier son éditeur, M. Breulier au sujet d'achats et de ventes de terrains ; Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême.

Le travail, la méditation occupent ses veilles prolongées : « Ici, écrit le poète, j'écoute mieux qu'à Paris les idées qui tourbillonnent en moi. » C'est ainsi que, dans la moiteur de la nuit du 27 août 1849, il achève son grand poème philosophique *Les Destinées*.

Ses nuits ne sont pas consacrées uniquement aux relations épistolaires, à la rédaction de ses mémoires et à la création poétique : Vigny reçoit furtivement, prétend-on, une ombre féminine, prénommée Esther, qui lui aurait donné une descendance. (Nicole Casanova)

Le vigneron du Maine Giraud

1848 et 1849 ne sont pas, pour Alfred de Vigny, des années sereines. Ulcéré par la façon humiliante dont le comte Molé, qui hait les romantiques, l'a reçu sous la Coupole, aigri par ses désillusions politiques, alarmé par l'état de santé de son épouse, Vigny va se replier dans la « sainte solitude » de son ermitage charentais et s'impliquer dans la gestion de sa propriété, dans son activité de producteur d'eau-de-vie qu'il concilie avec son métier de base, la poésie ; de sa haute écriture anguleuse, il célèbre son vignoble :

*Il est une contrée où la France est bacchante,
Où la liqueur de feu mûrit au grand soleil,
Où des volcans éteints frémit la cendre ardente,
Où l'esprit des vins purs aux cendres est pareil.*

Il écrit à son confident Philippe Busoni : « La paix et le travail et la joie des moissons et des vendanges ! C'est ce que je vois en ce moment même chez moi, dans ma chaumière du Maine-Giraud. Nos blés sont tous dans les granges ; je fais établir et perfectionner une distillerie d'eau-de-vie, puisque nos raisins produisent le cognac le plus pur, et vous pouvez m'écrire à (...) : Alfred de Vigny, vigneron. » Vigny va jusqu'à l'autosatisfaction : « Il est probable que l'on sait à présent dans le pays que mes eaux-de-vie sont les plus pures que l'on puisse faire (...). Je peux compter sur trois cents hectolitres. »

Rue de la Voûte, à Blanzac, se dresse encore la grande tour de l'hôtel Monte-Christo où Vigny venait négocier, avec la maison Hennessy, la vente de son eau-de-vie fabriquée dans sa « chaudière sans chauffe-vins », « avec serpentín », acquise chez M. Colleaud à l'Houmeau.

Pour compléter son enracinement dans cet Angoumois qu'il veut présenter comme la province de ses ancêtres, Vigny décide de s'y impliquer au plan politique et social.

II -POETE ET HOMME POLITIQUE

Vigny candidat malheureux aux élections législatives

Le contexte politique, institutionnel est riche au XIXe siècle qui connaîtra deux empires, deux révolutions, deux restaurations et deux républiques. Vigny se sentit attiré par la politique à partir de 1830, glissant progressivement du légitimisme au libéralisme. Mais ce ne fut que vers 1847 qu'il envisagea de jouer un rôle politique : « Quand la France est debout, qui pourrait s'asseoir pour méditer ? » s'indignait-il. Pour lui, la république est le « gouvernement de tous par chacun et de chacun par tous, à l'établissement de laquelle chacun doit travailler dans la mesure de (ses) forces ». Mais il est aussi conscient des contradictions de la société française : « Notre folle nation, constate-t-il, a des mœurs monarchiques et aristocratiques, et des théories républicaines et démocratiques. Ses prétentions et ses passions ne cessent de se heurter ». (Lettre à Camilla Maunoir, du 15 septembre 1847.)

Entre le 14 et le 24 février 1848, les événements se précipitèrent en France : le ministre Guizot fit interdire un banquet républicain, ouvriers et étudiants envahirent les rues, Louis-Philippe renvoya Guizot, la troupe tira sur les manifestants, Paris se hérissa de barricades, le roi prit la fuite, un gouvernement

provisoire fut nommé et la IIe République proclamée. La Révolution de 1848 avait eu lieu.

Les émeutes urbaines, des exactions commises dans les campagnes par des bandes armées amenèrent Vigny à se mêler des affaires publiques. Dans un premier temps, il se mit dans la roue de la Révolution de 1848 et se rallia à la république romantique de Lamartine. Pensant pouvoir bénéficier, comme d'autres figures du romantisme, d'un geste gratifiant, Vigny sollicita l'ambassade de France à Londres. Elle lui fut refusée : ancien serviteur des Bourbons, il ne donnait pas de garanties suffisantes de loyalisme.

Vigny chercha à rebondir : les gouvernants ne voulant pas de lui, il en appela au peuple en se présentant en Charente aux élections à l'assemblée constituante, le 23 avril 1848. Se souvint-il, à ce moment, d'avoir écrit, le 25 septembre 1845, en manière de plaisanterie, au marquis de La Grange : « Hier matin, mon notaire m'a demandé pour la centième fois pourquoi je ne me présentais pas à la députation. J'ai dit : « Pour qu'il me reste encore quelque chose d'humain » ?

L'entreprise dans laquelle il se lançait était hardie car, ayant peu séjourné en Angoumois, il faisait plutôt figure d'étranger. « Je n'ai qu'une chose à répondre à l'objection de mon domicile à Paris : (...) c'est une des conditions de l'élection à l'Académie française, et à l'Institut qui ne pourrait suivre ses travaux avec ses membres épars (...). Je ne comprendrais pas comment on supposerait que mes idées fussent bornées par les barrières de la capitale, et huit volumes peuvent au besoin montrer qu'elles vont plus loin. » (Lettre du 25 mars 1848 à Eugène Paignon, avocat à la cour de cassation et au conseil d'État.)

Son cousin Jean-Hector de La Croix, d'Angoulême, attira lui aussi son attention sur son défaut d'implantation en Charente, bien qu'il fût propriétaire du Maine-Giraud, et tenta de le dissuader de se présenter. Mais Vigny, déterminé, lui répondit, le 10 avril : « Mon cher cousin, malgré votre lettre du 23 mars, j'ai cru devoir répondre par une circulaire à des lettres pleines de sympathie et de dévouement que j'ai reçues de la Charente ». Et il lui annonça dans la foulée que sa candidature allait être rendue publique, accompagnée de sa *Déclaration aux Électeurs de la Charente* datée du 27 mars. Le texte de cette circulaire devait, selon lui, suffire aux électeurs charentais pour le juger et le préférer. Il ne daigna pas faire campagne, ne bougea même pas de Paris et expliqua ainsi son comportement paradoxal : « C'est pour moi un devoir de répondre à ceux de mes compatriotes de la Charente qui ont bien voulu m'appeler à la candidature par leurs lettres et m'exprimer des sentiments de sympathie dont je suis profondément touché. (...) Je n'irai point, chers concitoyens, vous demander vos voix. Je ne reviendrai visiter, au milieu de vous, notre belle Charente qu'après que votre arrêt aura été rendu (...). Dans ma pensée, le peuple est un souverain juge qui ne doit pas se laisser approcher par les solliciteurs et qu'il faut assez respecter pour ne point tenter de l'entraîner et de le séduire. Il doit donner à chacun selon ses œuvres. Ma vie et mes œuvres sont devant vous. »

Le refus de se plier aux règles du jeu électoral, de subir « cette sorte d'interrogatoire grossier » (lettre à Camilla Maunoir, du 14 mai 1848), ne pouvait évidemment rapporter qu'un vote hostile. En outre, sa candidature était un peu tardive. Dans son appartement parisien, le 23 avril au soir, Alfred de Vigny apprit avec un pincement au cœur que sa discrétion et sa dignité avaient été prises pour du dédain. Il n'obtint même pas cent voix, et ne fut pas mentionné au procès-verbal d'élection (le seuil minimum de deux mille voix était nécessaire pour être mentionné).

Toutefois, sa déception fut de courte durée et il décida de se représenter aux élections législatives de mai 1849. Il s'en expliqua auprès de son ami Philippe Busoni, le 1^{er} avril 1849 : « En effet, je vous avais dit que je ne me présenterais à aucune élection (...). Mais la Charente semble dire à présent : « Puisque la montagne ne vient pas chercher Mahomet... » En conséquence, j'attends ce que va faire la Destinée à Angoulême. S'il est écrit là-haut que je dois monter à la tribune, eh bien ! tant mieux pour le droit et la raison, car je crois que je dirais là ce que les lettres n'ont pas encore fait sortir de moi. »

Vigny jugeait ses chances plus sérieuses que l'année précédente à cause de sa qualité de vigneron, de sa meilleure connaissance des préoccupations rurales et de la manipulation dont les paysans sont l'objet : « J'ai voulu voir, j'ai vu – comme Athalie – et j'ai compris mieux que jamais l'état de notre malheureux pays, au milieu des paysans ; tantôt on les trompe, tantôt ils se trompent. Ils ne comprennent pas un mot du rôle de citoyen qu'il leur faut jouer tout à coup. Tout effarés, ils cherchent vite un maître qui leur épargne la peine de penser, de choisir, de vouloir quelque chose en matière de gouvernement. La forme républicaine tombe des nues au milieu des mœurs contraires » (lettre à Camilla Maunoir, février 1849).

Mais les citoyens charentais, cette fois encore, l'ignorèrent ; ils ne lui accordèrent pas plus d'un millier de suffrages.

Vigny, « civilisateur de l'Angoumois »

Déçu par ses échecs politiques, Vigny réagit par la mise en œuvre directe, sur ses terres, de ses convictions : ce sera le volet social de ses activités. Pour lui, le poète doit guider le peuple vers le règne de *L'Esprit pur*. Choqué par le retard culturel de la population qui l'entoure, il se lance, comme une sorte de Moïse, dans « la civilisation de ce pays d'Angoumois », en s'appuyant sur trois moyens : la lecture des classiques, le théâtre et l'école primaire.

À cette fin, en 1849, il propose à la commune de Blanzac de fonder une bibliothèque publique. Mais la municipalité refuse son don de livres. Il change alors de méthode : « J'ai entrepris de civiliser la ville de Blanzac, écrit-il au docteur Montalembert ; je n'ai pas encore réussi par les yeux, puisqu'elle ne veut pas de bibliothèque publique ; je vais essayer de la prendre par les oreilles. » Il entend par là qu'il a résolu de faire jouer la pièce de Racine, *Esther*, par les jeunes filles du pensionnat de Blanzac. S'intronisant metteur en scène, il

distribue les rôles, surveille et dirige les répétitions, fait louer des costumes au théâtre d'Angoulême. La représentation d'*Esther* eut lieu le 3 septembre 1850 et remporta un succès local dont le quotidien *Le Charentais* se fit l'écho.

Outre cette action en faveur du théâtre, son combat le plus important sera l'instruction des enfants. Concrètement, Vigny avait formé le projet de faire rouvrir l'école primaire de Champagne. Mais pour transmettre un dossier aux autorités compétentes, il fallait que celui-ci comprît au moins le besoin exprimé par les habitants. Il se rapprocha donc du maire, M. Landry : « Consultez le désir des familles, lui écrivit-il. Leur défaut ou leur malheur est d'empêcher eux-mêmes leurs enfants de recevoir l'éducation première à laquelle a droit tout homme et toute femme. Les parents les emploient trop tôt au travail de la terre. Leur corps est appauvri et usé, leur esprit reste dans l'ignorance. Si vous voulez que j'agisse directement auprès du ministre pour le rétablissement d'une école primaire, il importe de prendre d'abord et de m'écrire l'opinion et les résolutions des familles. »

Ses démarches auprès du conseil municipal, du préfet, du ministre de l'Instruction publique, finirent par porter leurs fruits. Le 11 juin 1861, il put annoncer avec satisfaction au maire : « L'école publique de Champagne est rouverte, Monsieur. L'éducation va être rendue aux enfants de notre bon pays. À présent, mon cher voisin, c'est à vous et à votre excellente famille qu'il appartient d'achever mon ouvrage. Dîtes aux pères de famille et surtout aux jeunes mères que l'avenir de leurs enfants dépend du soin que prendront les parents de les envoyer assidûment aux écoles. Nous vivons dans un temps plus heureux que les époques d'ignorance qui nous ont précédées. Tout emploi se donne à l'instruction, au concours et à l'examen. C'est la loi la plus juste dans les sociétés civilisées. »

L'école publique de Champagne fut effectivement rétablie le 31 juillet 1861 et Vigny insista personnellement pour que ne fût pas envoyé aux champs, à l'âge de neuf ans, le neveu de son régisseur Philippe Soulet.

Vigny, soutien de Napoléon III

Vigny, vexé d'être tenu à l'écart de la vie politique de la II^{ème} République, avait suivi d'un œil bienveillant le cheminement de Louis-Napoléon Bonaparte, et avait accueilli très favorablement le coup d'État du 2 décembre 1851. Au cours de l'automne 1852, le prince-président effectua à travers la France une longue tournée de propagande précédant le second plébiscite et le rétablissement de l'empire le 2 décembre 1852. Lors de son passage à Angoulême, il donna, le 10 octobre, un grand dîner à la préfecture. Il y invita le poète académicien, dont il se souvenait d'avoir fait la connaissance à Londres, en 1839. Après le repas, le prince entraîna Vigny à part et s'entretint si longuement avec lui que les notables du département s'en montrèrent froissés. Vigny fut flatté ; la séduction du neveu de l'empereur Napoléon 1^{er} avait fait son œuvre.

Vigny avait observé le profond attachement de la campagne charentaise à Louis-Napoléon Bonaparte. Un mois après l'avènement de Napoléon III, il écrira à sa fille supposée Louise Lachaud : « Nos paysans qui, depuis 1848 n'ont jamais considéré le Président que comme leur Empereur, ont été surpris qu'il eût tardé quatre ans à régner. (...) la Charente n'est qu'une Vendée bonapartiste. En effet, à chacune des élections, les cent-quatre-vingt communes qui m'entourent ont voté : oui, à l'unanimité, et le prince Louis-Napoléon était encore à Londres quand ici on le voulait élire représentant. »

Le poète était maintenant pressé de regagner la capitale, persuadé que Napoléon III saurait, mieux que ses prédécesseurs et les électeurs charentais, distinguer son mérite. Mais le Second empire ne se montra pas plus généreux que la République avec lui. Il n'obtint ni un siège de sénateur à vie, ni le préceptorat du Prince Impérial, seulement la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Il demeurait très isolé : le milieu littéraire romantique et républicain auquel il avait appartenu, avec Hugo et Lamartine, était scandalisé par son ralliement à l'Empire. Et son cas eut été aggravé si l'on avait su, à l'époque, qu'aveuglé par son bonapartisme, l'ermite du Maine-Giraud consignait des observations policières, sous le titre de *Mesures à prendre*, sur le comportement de certains républicains charentais qu'il qualifiait d'« agents secrets démagogiques. »

Conclusion

Au total, Vigny aura passé au Maine-Giraud, entre 1823 et 1853, six séjours de durée très variable. Le plus long séjour sera celui de la période 1850-1853.

En 1853, ses malles sont prêtes à prendre la direction de la capitale, mais l'état de santé de Lydia oblige de différer le voyage. Vigny écrit au capitaine de La Coudrée : « Lydia aime cette habitation parce que ses prairies, ses huit sources d'eau vive et ses grands arbres l'entourent d'un jardin anglais qui n'est pas artificiel. Elle y souffre moins qu'à Paris. Le grand air lui est nécessaire, le repos aussi (...). Je resterai ici tant que ce séjour sera nécessaire à Mme de Vigny. Elle ne peut, à présent, ni marcher, ni supporter la voiture. »

Enfin, en octobre, dès que Lydia se sent capable de monter en voiture, les Vigny quittent leur résidence charentaise.

À Paris, Vigny ne cesse de penser au Maine-Giraud, qu'il gère à distance en envoyant de longues lettres à son régisseur Philippe Soulet. Il s'occupe de tout : des travaux agricoles et du cours des mercuriales, des dépenses et des recettes évidemment, mais aussi de donner l'ordre « de laisser aller les chats dans tous les appartements, et surtout dans la chambre verte à cause de la grande caisse de livres », ainsi que de veiller à bien empailler Coco, le défunt perroquet de Lydia, et aussi d'interdire la chasse sur ses terres, peut-être en souvenir de sa poignante description de la mort du loup. (Lettres découvertes en 1931 et 1949)

Après le décès de Lydia, il songe encore avec nostalgie à « ses belles sources, ses rochers, ses vieux chênes ». Le mardi 20 janvier 1863, il écrit à Philippe Soulet : « (...) Mon premier voyage sera pour la Charente. J'ai des meubles à y envoyer et je vous préviendrai de l'époque de leur arrivée. Mon projet est d'aller souvent chez moi et d'y écrire, comme vous m'avez tous vu faire, au milieu de mes plus doux souvenirs. »

Mais les progrès de son cancer de l'estomac l'empêchent de revenir au Maine-Giraud : il meurt le 17 septembre 1863, léguant le Maine-Giraud et ses papiers de famille à sa chère filleule Louise Lachaud, née Ancelot. Son héritière vendit le domaine à la famille Philippon qui, soixante ans plus tard, en 1938, le revendit à la famille Durand qui, aujourd'hui encore, l'exploite et entretient avec bonheur le souvenir du poète dans le petit musée qui lui est consacré dans le manoir. La Charente garde donc plus que jamais en mémoire ce poète vigneron qui avait

*... mis sur le cimier doré du gentilhomme,
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.*

Sources :

- Bélangier Denise. *Les séjours d'Alfred de Vigny en Charente*. Coquemard, 1948.
Casanova Nicole. *Alfred de Vigny. Sous le masque de fer*. Calmann-Levy, 1990.
Catala Jules-André (avec René Pomeau). *Vigny au Maine-Giraud en 1827*. Revue d'Histoire Littéraire de la France, avril-juin 1964, pp. 208-222.
Guillemin Henri. *M. de Vigny, homme d'ordre et poète*. Gallimard, 1976.
La Salle Bertrand de. *Alfred de Vigny*. Fayard, 1939.
Lefranc Christiane. *Documents sur Vigny*. Études charentaises, n°3, 1er trimestre 1967.
Mazère Alain. *Grands romantiques en Charente*. Le Croît vif, 2008.
Pomeau René (avec Jules-André Catala). *Vigny au Maine-Giraud en 1827*. Revue d'Histoire Littéraire de la France, avril-juin 1964, pp. 208-222.
Vigny Alfred de. *Journal d'un poète. Mémoires inédits. Poèmes philosophiques. Correspondance*. In Œuvres complètes, Gallimard, bibliothèque de la Pléiade.